

## Commune D'ORVAULT

### DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

### ARRONDISSEMENT

NANTES

### CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

11 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze février, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du premier février deux mille dix-neuf, sous la présidence de Joseph PARPAILLON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Monique MAISONNEUVE, Mme Catherine HEUZEY, M. Christian ARDOUIN, Mme Aliette BERTHELOT, M. Sébastien ARROUËT, Mme Chantal LE MÉNÉLEC, M. Bernard BRÉHERET, Mme Christel GAUTIER, M. Pierre GADÉ, M. Dominique FOLLUT, M. Elie BRISSON, M. Gilles BERRÉE, M. Aurélien BRUNETIERE, Mme Marie-Françoise BRISAC, M. Patrick BRIATTRE, Mme Nadia HOUDOUX, M. Hugo OILLIC, Mme Catherine ADAM, M. André NYAMSI, Mme Angélique M'BEMBA, Mme Florence CORMERAIS, M. Gérard PIERRE, M. François-Xavier PRIOU, M. Louis RAMIN, M. Erwan HUCHET, Mme Maryse PIVAUT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Lionel AUDION

### **Absents ayant donné pouvoir** :

Mme Morgane FONTAINE,	donne procuration à	M. Gilles BERRÉE
Mme Christine HERVY	donne procuration à	M. Dominique FOLLUT
Mme Béatrice DELABRIÈRE	donne procuration à	Mme Monique MAISONNEUVE
Mme Armelle CHABIRAND	donne procuration à	M. Lionel AUDION
M. Jean-Sébastien GUITTON	donne procuration à	Mme Brigitte RAIMBAULT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Patrick BRIATTRE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2018**

### **01. Subventions 2019**

Sur proposition de la commissions culture et relations internationales et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 32 voix POUR et 3 ABSTENTIONS :

**ADOpte** les propositions d'attribution de subventions telles qu'elles figurent dans les tableaux ci-dessus pour les associations :

- Du secteur culturel

- De retraités
- Du secteur relations internationales

Sur proposition de la commission sport et équipement et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, Monsieur Sébastien ARROUET ne prenant pas part au vote :

- **ADOPTE** les propositions d'attribution de subventions telles qu'elles figurent dans les tableaux ci-dessus pour les associations du secteur sport

## **02. Adoption du budget primitif 2019**

---

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix POUR, 7 voix CONTRE des groupes Génération Solidaire et Ecologistes et Citoyen et 1 ABSTENTION de Monsieur Louis RAMIN :

- **ADOPTE** par chapitre le budget primitif de l'exercice 2019.

## **03. Taux 2019 des impôts directs locaux**

---

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** comme suit les taux des 3 taxes locales pour l'année 2019 :
  - Taxe d'habitation : 26,09 %
  - Taxe sur le foncier bâti : 19,38 %
  - Taxe sur le foncier non bâti : 54,70 %

## **04. Convention d'adhésion au service de médecine de prévention CDG 44**

---

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine de prévention auprès du CDG44 pour validité jusqu'au 31 décembre 2021.

## **05. Approbation des conventions de mise à disposition d'agents permanents au profit du COS (Comité des œuvres sociales)**

---

Suite à l'accord écrit formulé par les deux agents permanents pour une mise à disposition auprès du COS et sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions de mise à disposition de deux agents permanents au profit du COS pour une durée de trois années renouvelables.

## **06. Mise à jour du tableau des emplois**

---

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le tableau des emplois qui formalise l'ensemble du dispositif exposé ci-dessus.

## **07. Avance subvention 2019 au COS**

---

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** au COS un premier versement de la subvention à hauteur de 110 000 € au titre de l'année 2019.

## **08. Schéma de coopération et de mutualisation de la métropole nantaise – Convention-particulière 3 « Animation d'un réseau des instructeurs des Autorisations de Droits des Sols » – Avenant – Approbation**

---

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant ci-joint visant à permettre à la commune d'ORVAULT d'adhérer au service commun chargé de l'animation du réseau des instructeurs des autorisations de droits des sols (ADS) créé entre la Métropole et ses communes membres,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer l'avenant.

## **09. Tarifs des activités jeunesse et conditions d'annulation – Été 2019**

---

Sur proposition de la commission éducation enfance jeunesse famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** les tarifications pour les camps/séjours et les mini camps 4-6 ans organisés au cours de l'été 2019. Ces nouveaux tarifs entreraient en application à compter du 1er juillet 2019 ;
- **ADOPTE** les modalités de mise en œuvre des frais de gestion pour annulation.

## **10. Pass'Jeunes : prolongation de la durée de validité de l'édition 2018-2019**

---

Sur proposition de la commission éducation enfance jeunesse famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **PROLONGE** la durée de validité du Pass'Jeunes 2018-2019, jusqu'au 31 août 2019 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **11. PIA Jeunesses – Convention avec la Ville de Nantes au titre de la démarche d'évaluation du projet**

---

Sur proposition de la commission éducation enfance jeunesse famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **12. PIA Jeunesses – Appel à mobilisation en direction des jeunes : « De l'envie à la réalisation d'un projet sur l'espace public »**

---

Sur proposition de la commission éducation enfance jeunesse famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement des bourses individuelles aux jeunes porteurs de projets, lauréats de l'appel à mobilisation « Bouge La Ville ! » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **13. Appel à projets Projet Educatif Global (PEG) – 2ème session 2018**

---

Sur proposition de la commission éducation enfance jeunesse famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENTIONS du groupe Ecologistes et Citoyens et de Monsieur Louis RAMIN :

- **VALIDE** les projets sélectionnés par le groupe d'élus référents, sous conditions de mises en œuvre tant dans l'appui méthodologique que financier.

### **14. Modification de la procédure de validation des appels à projets du PEG**

---

Sur proposition de la commission éducation enfance jeunesse famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la création d'une instance délibérative composée :
  - Des membres du Groupe d'Elus Référents du PEG
  - D'un élu de l'opposition municipale

## **15. Situation financière d'Orvault Sports Football**

Au vu de tout ce qui précède et sur avis favorable de la commission sport et équipements, je vous propose :

- **DE PRENDRE ACTE** du contenu et des préconisations du rapport d'audit joint en annexe.
- **D’AFFIRMER** la nécessité de mettre en œuvre un plan de sauvegarde du club Orvault Sports Football qui sera destiné à accompagner le club dans les mesures de redressement de sa situation financière.
- **DE PRENDRE ACTE** de l'engagement du club à retrouver, d'ici 2020, une situation financière à l'équilibre.
- **DE PRENDRE ACTE** de l'engagement du club à honorer ses créances dans un délai maximal de 60 jours.
- **DE PRENDRE ACTE** des mesures de réduction des dépenses proposées par le club et affectées, tant au fonctionnement courant de l'association qu'à l'organisation du Mini-Mondial 2019 et 2020.
- **DE MAINTENIR**, en contrepartie, à titre exceptionnel, le montant de subvention annuelle affectée au Mini-mondial à son niveau de 2018, soit 22 000 €, de l'inscrire au budget primitif 2019 et de m'autoriser à la verser.
- **D’ACCEPTER** le principe d'une avance au profit d'Orvault Sports Football d'un montant de 30 000 €, remboursable par échéances successives sur une période à courir n'excédant pas le 15 septembre 2021.
- **D’APPROUVER** l'avenant à la convention de partenariat conclue entre la Ville et OSF concernant l'organisation du Mini-mondial, jointe en annexe et de m'autoriser à la signer.
- **D’APPROUVER** la convention d'accompagnement financier d'Orvault Sports Football par la Ville, jointe en annexe et de m'autoriser à la signer.

### **Je vous propose d'exprimer notre décision par deux votes distincts :**

1. Le premier portant sur la subvention 2019 de 22 000 € à verser au titre du Mini-mondial et l'avenant à la convention de partenariat correspondant.
2. Le second portant sur le principe d'une avance au profit d'OSF d'un montant de 30 000 € et sur la convention d'accompagnement financier correspondante.

Lors du débat suivant cet exposé, et à la demande de Monsieur Aurélien BRUNETIERE, un vote à bulletins secret est décidé, plus du tiers des conseillers municipaux présents ayant approuvé cette demande. Le vote à bulletins secrets portera sur le second point relatif à l'avance de 30 000 € et la convention d'accompagnement financier.

Monsieur Sébastien ARROUET précise qu'il ne prendra pas part au vote.

### **Ceci étant exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

#### **A l'unanimité :**

1. **MAINTIENT**, à titre exceptionnel, le montant de subvention annuelle affectée au Mini-mondial à son niveau de 2018, soit 22 000 €, et autorise le Maire à la verser.

2. **APPROUVE** l'avenant à la convention de partenariat conclue entre la Ville et OSF concernant l'organisation du Mini-mondial, jointe en annexe et autorise le Maire à la signer.

Le décompte des votes à bulletins secrets fait apparaître les résultats suivants :  
Votants 34, bulletins blancs 2, exprimés 32, pour la proposition 18 voix, contre la proposition 14 voix.

**Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal :**

3. **ACCEPTE** le principe d'une avance au profit d'Orvault Sports Football d'un montant de 30 000 €, remboursable par échéances successives sur une période à courir n'excédant pas le 15 septembre 2021.
4. **APPROUVE** la convention d'accompagnement financier d'Orvault Sports Football par la Ville, jointe en annexe et autorise le Maire à la signer.

## **16. Semi-Marathon 2019 – Convention annuelle d'organisation Ville / ACRO et attribution de la subvention. Bilan financier 2018 et budget prévisionnel 2019**

---

Sur proposition de la commission sport et équipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention annuelle avec l'Association des Courses sur Routes Orvaltaises pour l'organisation 2019 du « Semi-marathon »,
- **ATTRIBUE** la subvention 2019 de 2 330 euros, destinée au financement du semi-marathon d'Orvault organisé par l'ACRO.

## **17. Tournoi National Jeunes de Handball 2019, convention annuelle d'organisation Ville – HBO et attribution de la subvention. Bilan financier 2018 et budget prévisionnel 2019.**

---

Sur proposition de la commission sport et équipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention annuelle avec le HBO pour l'organisation du « Tournoi National Jeunes de Hand-ball » en 2019,
- **ATTRIBUE** la subvention 2019 de 1 410 € destinée au financement du « Tournoi National Jeunes de Hand-ball » organisé par le club Hand-Ball Orvault (HBO).

## **18. Avenants n°3 à la convention pluriannuelle de coopération, d'objectifs et de moyens avec les deux centres sociaux**

---

Sur proposition de la commission cohésion sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 4 ABSTENTIONS du groupe Ecologistes et Citoyens :

- **APPROUVE** l'avenant n°3 à la convention pluriannuelle de coopération, d'objectifs et de moyens avec les deux centres sociaux qui formalisent ce partenariat pour l'année 2019,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer.

## **19. Conférence intercommunale du logements – Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur**

---

Sur proposition de la commission cohésion sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs modifié,
- **AUTORISE** le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

## **20. CLSPD – Année 2019 Modules de prévention dans les établissements scolaires**

---

Sur proposition de la commission cohésion sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la thématique et le calendrier d'intervention des médiateurs citoyenneté prévention au sein du collège Jean Rostand au cours de l'année 2018/2019, dans le cadre du CLSPD.

## **21. Centre de gestion - Désignation d'un membre du Conseil municipal proposé au Conseil de discipline de recours de la fonction publique territoriale des Pays de la Loire**

---

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Elie BRISSON ne prenant pas part au vote :

- **ELIT** Monsieur Elie BRISSON pour être inscrit sur la liste régionale des élus et pouvoir, s'il est tiré au sort, siéger au Conseil de discipline de recours des Pays de la Loire.

## **22. Informations au Conseil Municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par la Conseil municipal**

---

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil municipal

---

La séance est levée

---

Affiché du : 12 FEV. 2019  
Jusqu'au : 12 AVR. 2019

Orvault, le 12 février 2019

**Pour le Maire  
Le Directeur général**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a surname that appears to be 'Maisonneuve'. The signature is written over a horizontal line.

**Jean-François MAISONNEUVE**